

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de PEROUSE

## du 13 septembre 2019

**Présents : Mesdames** Chantal VAUDOUR - Sophie LAMBOLEY - Sylvie FUMEY - Micheline TONIUTTI - Hoda SAYER- Danielle IDELON

**Messieurs** Christian HOUILLE - Jean-Marie AGHINA - Denis VOEGELE - Denis BEAUSEIGNEUR- François CHARMY - Éric COULON - Jean-Yves DRODE

**Absent(e)s excusé(e)s** : Madame Laurence COURBOILLET  
Monsieur Eric ANSART

-,

**Procurations :**

Laurence COURBOILLET donne procuration à Chantal VAUDOUR

**Date de convocation** : 9 septembre 2019

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 juillet 2019.
2. Compromis de vente
3. ALSH Directeur du Centre de Loisirs : signature convention avec l'association LUDOTAVERNE
4. Informations et questions diverses.

**1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 juillet 2019**

Monsieur Christian HOUILLE présente le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 juillet 2019  
Après discussion et délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du 22 juillet dernier.

Pour	Contre	Abstention
14	0	0

**2. Décision modificative n° 2 du budget communal.**

Il convient de créditer le compte 673 (titres annulés) de 200 € afin d'annuler partiellement deux factures sur des exercices antérieurs.

Fonctionnement	DEPENSES	
6188	Autres frais divers	- 200 €
673/67	Titres annulés	+ 200 €

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision modificative N°2 du budget communal.

Pour	Contre	Abstention
14	0	0

### 3. Compromis de vente de la parcelle AH87

Lors de la séance du 22 juillet 2019, le conseil municipal a autorisé le maire à signer le compromis de vente de la parcelle AH 87. Le notaire a apporté des compléments d'informations sur les acquéreurs, modifié dans les conditions suspensives particulières les délais de dépôts et d'obtention du certificat d'urbanisme, du permis de construire et quelques autres points qui ne modifient pas les conditions et le prix de la vente. Il a été demandé par les acquéreurs la prise en charge des frais de bornage par la commune.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal à la majorité autorise le maire à signer le compromis de vente modifié et à engager les dépenses relatives au bornage de la parcelle AH87.

Pour	Contre	Abstention
13	1	0

### 4. ALSH signature d'une convention avec l'association LUDOTAVERNE.

Suite à la démission du directeur de l'ALSH Maxime ARMANDO et l'intervention de la DDCSPP , il est nécessaire d'avoir une personne responsable des animateurs.

Dans l'urgence, il a été fait appel à l'association LUDOTAVERNE qui peut mettre à disposition un directeur jusqu'aux prochaines vacances scolaires au tarif de 25€ de l'heure. Le coût supplémentaire pour la commune est estimé à environ 600 €.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le maire à signer la convention avec l'association LUDOTAVERNE

Pour	Contre	Abstention
14	0	0

#### **4. Informations et questions diverses**

- L'ouverture d'une cinquième classe à l'école communale a modifié la répartition des élèves ayant pour conséquence la suppression de la gratuité de la patinoire pour les élèves de CE2.  
L'équipe pédagogique demande à la commune la prise en charge des frais d'entrée à la patinoire et de location des patins.
- Il a été demandé par les habitants du lotissement Néolia que soient installés les panneaux indiquant le nom des rues ainsi que les panneaux réglementant les sens de circulation.
- La préfecture lance une enquête auprès de la population sur les nuisances sonores engendrées par la circulation sur l'autoroute A36.
- Suite à l'inondation des Carrés de l'habitat rue des Tulipes, la maire a demandé au service technique du Grand Belfort de proposer des solutions pour supprimer ce risque. Il est proposé la réalisation d'un merlon de terre le long des Carrés de l'habitat.
- Christian HOUILLE, maire de PEROUSE annonce officiellement qu'il ne représentera pas lors de la prochaine élection municipale.

**La séance est levée à 22h 20**

## Délibérations du Conseil Municipal du 13 septembre 2019

Délibérations du Conseil Municipal du 13 septembre 2019			
Délibérations	Objet	Vote	
N° 2019/08/01	Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 juillet 2019.	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0	
N° 2019/08/02	Décision modificative N°2 du budget	Pour : 14 Contre : 1 Abstention : 0	
N° 2019/08/03	Compromis de vente de la parcelle AH 87	Pour : 13 Contre : 1 Abstention : 0	
N° 2019/08/04	ALSH : Convention avec l'association LUDOTAVERNE	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0	

## Séance du 13 septembre 2019

Présents :	Noms et Prénoms	Signatures	Observations
	Madame Chantal VAUDOUR		
	Madame Laurence COURBOILLET	<b>Absente excusée</b>	<b>Procuration à Chantal VAUDOUR</b>
	Madame Micheline TONIUTTI		
	Madame Sylvie FUMEY		
	Madame Danielle IDELON		
	Madame Sophie LAMBOLEY		
	Madame Hoda SAYER		
	Monsieur Christian HOUILLE		
	Monsieur Éric ANSART	<b>Absent excusé</b>	
	Monsieur Denis VOEGELE		
	Monsieur Jean-Marie AGHINA		
	Monsieur Denis BEAUSEIGNEUR		
	Monsieur François CHARMY		
	Monsieur Éric COULON		
	Monsieur Jean-Yves DRODE		